

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025-98

Marché public de prestations intellectuelles

Etude patrimoniale et élaboration du schéma directeur d'eau potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)

Le Maire de la Commune de THIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;

Vu le Code la Commande Publique ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le 1^{er} juillet 2025 sur la plateforme de dématérialisation centreofficialies avec une date de remise des offres fixées 31 juillet 2025 ;

Vu l'avis de la Commission des MArchés passés en Procédure Adaptée (CMAPA) en date du 1^{er} décembre 2025 ;

Considérant que la Ville de THIERS souhaite améliorer sa connaissance sur son réseau d'eau potable afin d'en assurer une meilleure gestion ;

Considérant également qu'elle voudrait s'assurer que son système de production et de distribution d'eau potable satisfait aux exigences de sécurité sanitaire de fourniture d'eau destinée à la consommation humaine ;

Considérant la proposition de l'entreprise IRH INGENIEUR CONSEIL (69360 SEREZIN DU RHONE).

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

Un marché public de prestations intellectuelles pour l'étude patrimoniale et l'élaboration du schéma directeur d'eau potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) de la Ville de THIERS est conclu avec l'entreprise IRH INGENIEUR CONSEIL pour un montant de 103 300,00 euros Hors Taxes (HT) pour la tranche ferme et 14 500,00 euros HT pour les tranches optionnelles soit un montant total du marché de 117 800,00 euros HT.

ARTICLE 2 :

La présente décision :

- Fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- Sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS, le
Le Maire,



Stéphane RODIER

